



CENTRE HOSPITALIER REGIONAL UNIVERSITAIRE  
INSTITUT REGIONAL DE FORMATION DES AMBULANCIERS  
1 rue Joseph CUGNOT C.O. 60034 54035 NANCY cedex  
Courriel : [irfa@chru-nancy.fr](mailto:irfa@chru-nancy.fr)

Directeur Jean-Joseph SCHALK

**RESULTATS DE L'EPREUVE D'ADMISSIBILITÉ A L'INSTITUT REGIONAL DE  
FORMATION DES AMBULANCIERS DU CHRU DE NANCY**

A l'issue de l'épreuve d'admissibilité qui s'est tenue le 05 mai 2026, les candidats figurant sur la liste ci-dessous sont déclarés non admissibles, conformément à **l'article 7 de l'Arrêté du 11 avril 2022 modifié relatif à la formation conduisant au Diplôme d'Etat d'Ambulancier et aux conditions de formation de l'Auxiliaire Ambulancier.**

N°	NOM	PRENOM
<b>LISTE DES NON ADMIS (par ordre alphabétique)</b>		
1	BIELMANN	Damien
2	NADAL	Loïc
3	VANNESSON	Liliana

Nancy, le 05 mai 2026

Le Directeur de l'IRFA

M. Jean-Joseph SCHALK

Institut Régional de Formation  
des Ambulanciers  
1 rue Joseph Cugnot  
C.O. 60034  
54035 NANCY Cedex